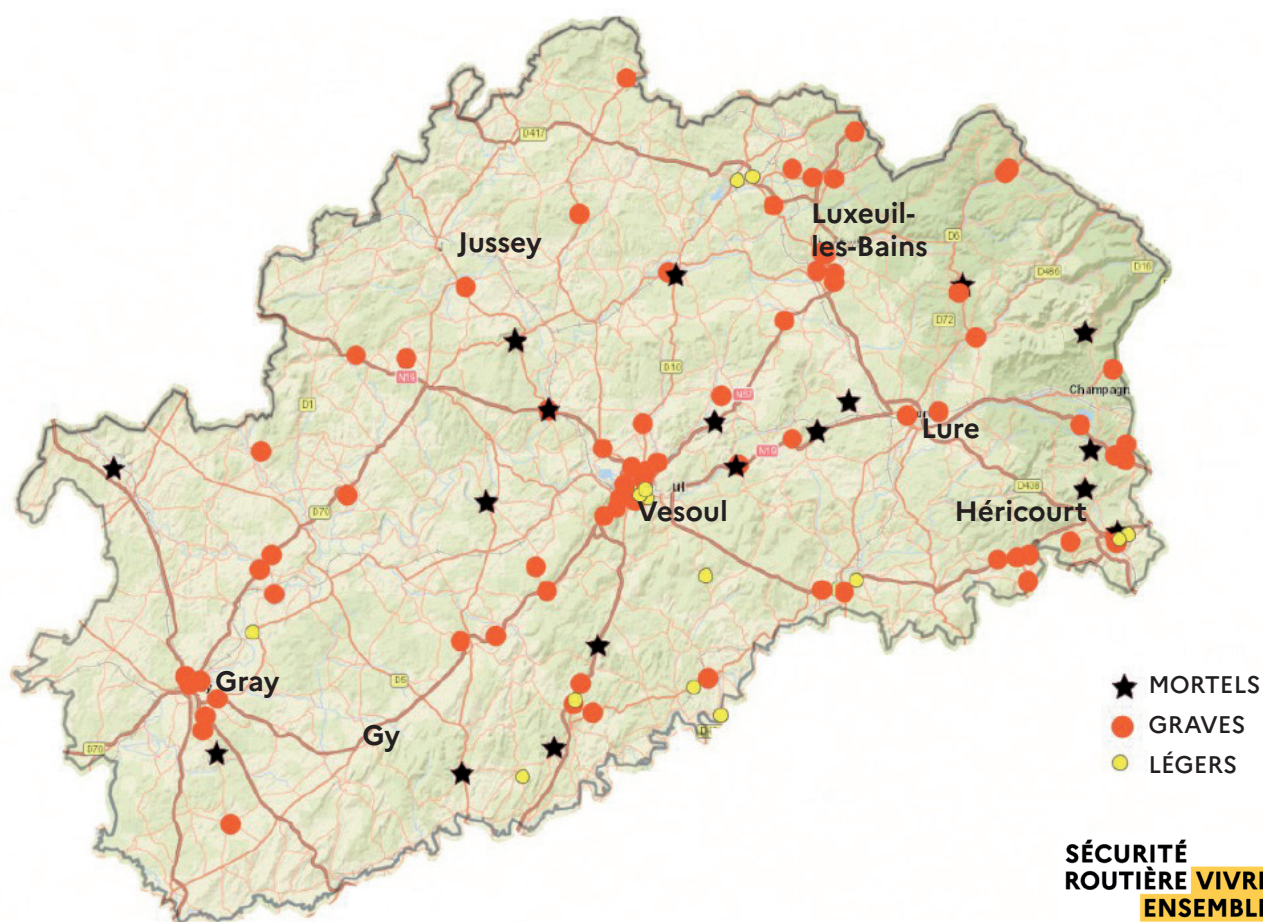


# Les chiffres 2021

## de l'observatoire départemental de la sécurité routière de la Haute-Saône



L'accidentalité en Haute-Saône en 2021 est en hausse de près de 5 % : 110 accidents ont fait 20 tués et 145 blessés sur les routes. Les résultats du département n'ont pas suivi la tendance nationale qui a enregistré une diminution de - 8 % de l'accidentalité. Les mesures de restriction de déplacements liées à la crise sanitaire instaurées en début d'année 2021 avaient pourtant contribué à la baisse des données avec 10 accidents seulement sur les 2 premiers mois et 1 tué pour le premier trimestre. Mais les comportements dangereux constatés les mois suivants ont entraîné une nette reprise de l'accidentalité.

L'année 2021 est encore marquée par l'accidentalité des 2 roues, avec en particulier, 14 accidents qui ont impliqué un ou plusieurs vélos, seul ou contre d'autres véhicules. Pour la deuxième année consécutive, les cyclistes représentent plus de 8 % des blessés et 4 tués (contre 2 tués sur la période 2017-2019). Les seniors, personnes âgées de plus de 65 ans, sont particulièrement touchés, ils représentent près de 50 % des décès (9 des 20 décès) de cette année. La sécurité routière reste une préoccupation forte pour l'État qui mobilise l'ensemble des acteurs locaux afin d'améliorer ces chiffres et rappeler à tous d'être vigilants sur la route. ■

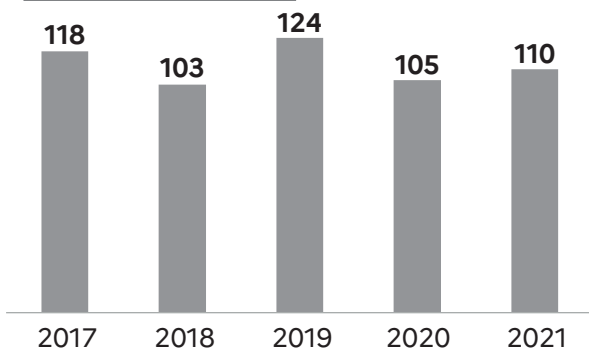
# L'accidentalité 2021

## LES INDICATEURS AU ROUGE

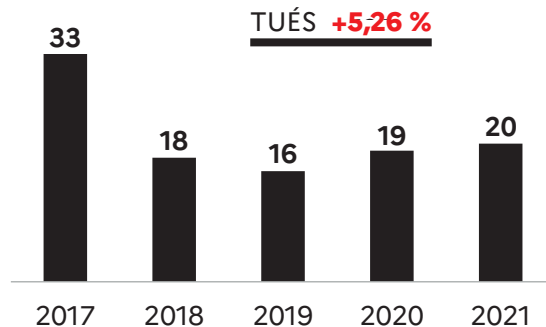
Une accidentalité en hausse par rapport à 2020.

110 accidents dont 18 accidents mortels ont causé le décès de 20 personnes et des blessures à 145 personnes dont 92 ont été hospitalisées plus de 24 h. ■

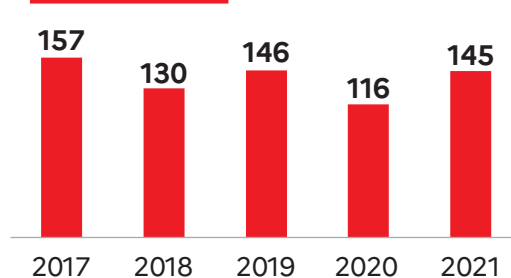
ACCIDENTS + 4,76 %



TUÉS +5,26 %



BLESSÉS + 25 %

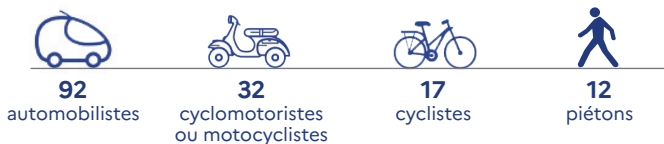


## LES VICTIMES

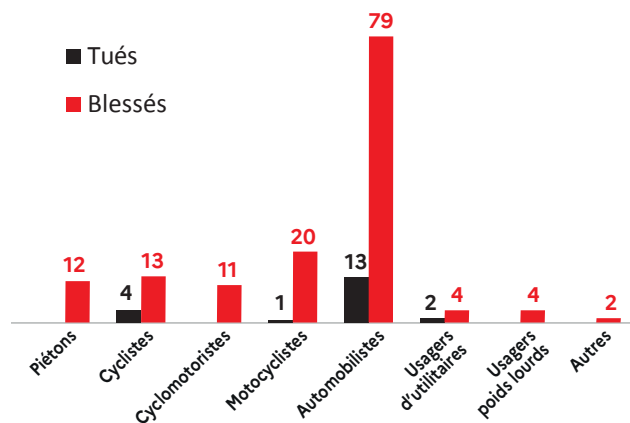
### RÉPARTITION PAR MODE DE DÉPLACEMENT

- 63 % des usagers impliqués étaient dans une voiture
- 20 % sur un 2 roues motorisé.

La moitié des tués et des blessés l'ont été dans un accident n'impliquant aucun tiers. ■

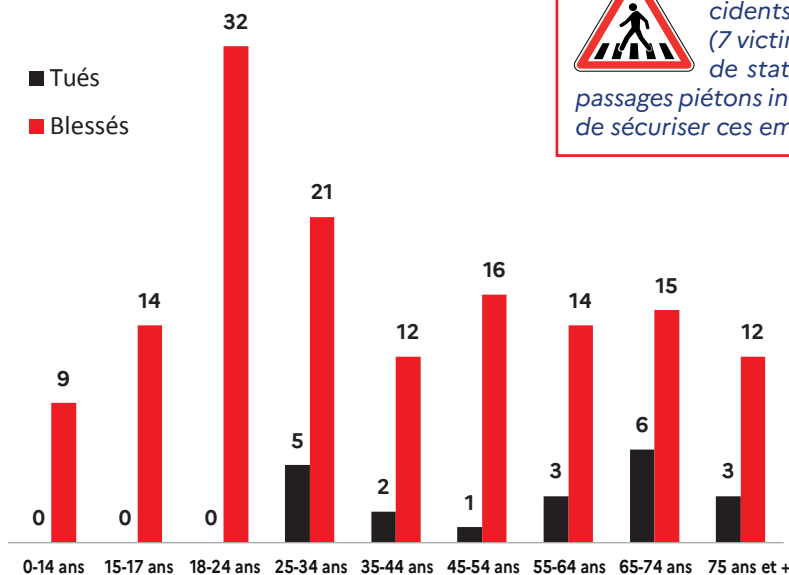


ainsi que : 6 conducteurs d'utilitaires, 4 de poids lourds, 1 de quad et 1 de tracteur



**INFO AUX COMMUNES :** 12 piétons ont été victimes d'accidents dont la moitié ont plus de 65 ans. 5 accidents (7 victimes) ont eu lieu sur passages piétons. L'interdiction de stationnement de véhicules motorisés en amont des passages piétons introduite par décret du 18 mai 2020 doit permettre de sécuriser ces emplacements en les rendant plus visibles.

■ Tués  
■ Blessés



### RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

Même si on ne constate aucun décès en 2021 chez les 18/24 ans, ils restent les plus fortement et gravement accidentés (25 % des hospitalisés).

Les hommes sont le public le plus représenté avec 85% des tués, 70 % des blessés hospitalisés et 63 % des blessés légers. ■

## LES MOMENTS

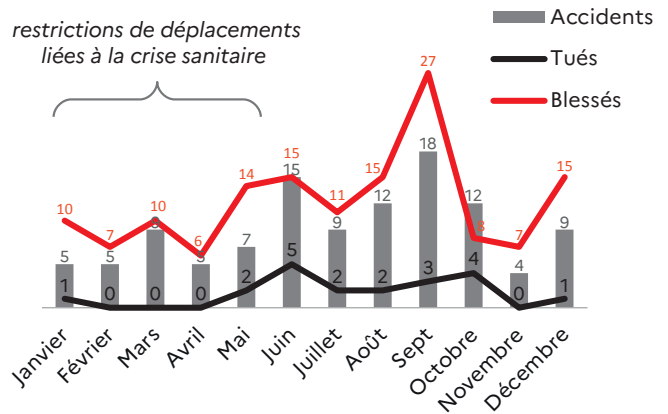
Les pics d'accidents correspondent à la période de circulation la plus forte, en fin d'après-midi.

Une hausse de l'accidentalité apparaît en septembre après les vacances estivales générant 18 accidents dont 8 impliquant un 2 roues motorisé. ■

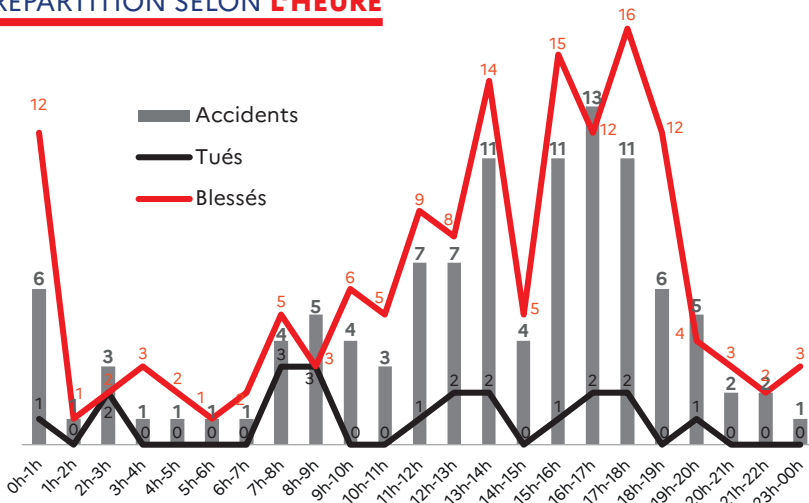


A l'automne 2021, 4 accidents étaient dus à l'éblouissement par un soleil rasant de fin d'après-midi. Soyez vigilants, ayez les bons réflexes.

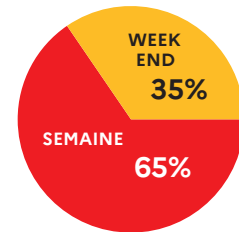
## RÉPARTITION SELON LA PÉRIODE DE L'ANNÉE



## RÉPARTITION SELON L'HEURE



Part d'accidents



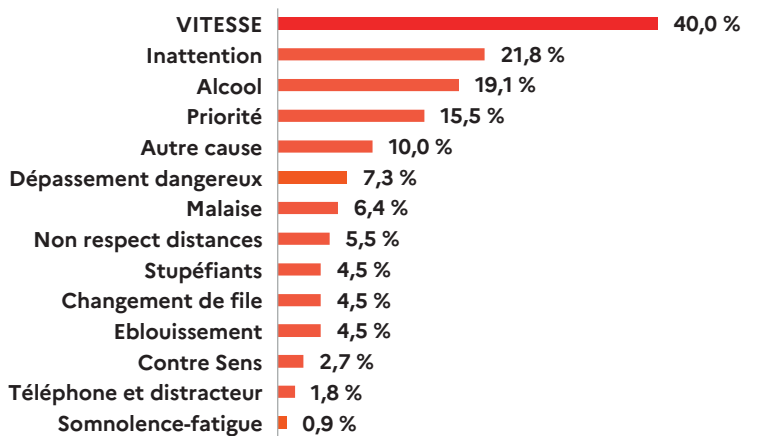
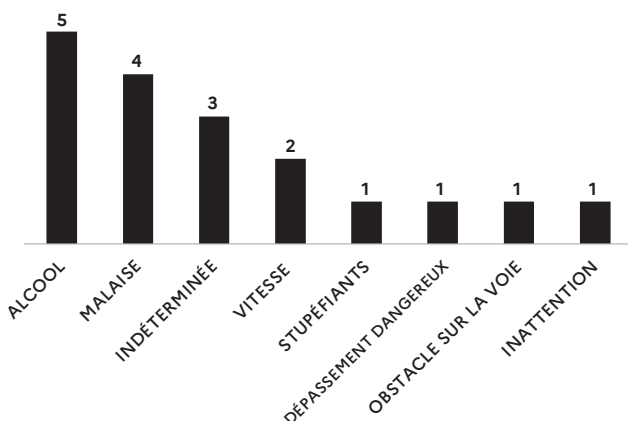
Les week-ends concentrent 35% des accidents. 30% des tués l'ont été un dimanche (18,87% en moyenne sur 5 ans).

## LES CAUSES

La vitesse est présente dans 40% des accidents, en cause principale ou en facteur aggravant la violence du choc avec ses conséquences sur les victimes.

Le facteur « autre cause » inclut les problèmes mécaniques et surtout certains obstacles sur la chaussée (animaux domestiques ou sauvages ont parfois surpris les usagers sur la route) ■

### CAUSE PRINCIPALE DES ACCIDENTS MORTELS



L'alcool, la vitesse ou les stupéfiants sont la cause de 8 accidents mortels sur 18, à l'origine de 9 décès sur 20.

Parmi les personnes décédées : 4 passagers dont 2 femmes (sur les 3 femmes tuées en 2021).

# Activités des Forces de l'ordre

**1182 permis suspendus** soit plus de 3 permis sont suspendus chaque jour. Sur ces permis suspendus 20 % concernent des jeunes conducteurs.

## ALCOOL

Année	Nombre de dépistages effectués	Dépistages positifs	Suspensions/rétentions de permis	mesure EthyloTest Anti-Démarrage
2020	51 516	520	271	46
2021	51 898	513	264	52
Evolution	+ 0,74%	- 1,35%	- 2,58%	+ 6,12%

## STUPÉFIANTS

Année	Nombre de dépistages effectués	Dépistages positifs	Suspensions/rétentions de permis
2020	3140	428	387
2021	3916	384	358
Evolution	+ 24,71%	- 10,28%	- 7,49%

## VITESSE

Année	Excès	Retraits/Suspension
2020	3696	420
2021	3835	548
Evolution	+ 3,76 %	+ 30,48 %



[www.securite-routiere.gouv.fr/](http://www.securite-routiere.gouv.fr/)

## INFORMATIONS

### LOI MONTAGNE



Au 1<sup>er</sup> novembre 2021 est entrée en vigueur la loi dite « pneus neige » sur les 42 communes du massif vosgien de la Haute-Saône. Cette réglementation impose le port de 4 pneus hiver ou la détention de 2 dispositifs antidérapants dans le véhicule durant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars chaque hiver.



L'entrée dans la zone concernée par cette obligation est matérialisée par ce panneau.

### VOITURES-RADAR

Depuis le 17 janvier 2022, les voitures-radars sont entrées en fonction en Haute-Saône. L'objectif est de faire respecter la vitesse maximale autorisée sur tout le réseau routier haut-saônois en permettant aux forces de l'ordre de se consacrer à d'autres missions de sécurité.

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-SAÔNE

Service Territorial et Mobilités - Cellule Sécurité Routière

24 boulevard des Alliés  
CS 50389  
70014 VESOUL cedex

Téléphone : 03 63 37 92 00

Télécopie : 03 63 37 92 02

Courriel : [ddt@haute-saone.gouv.fr](mailto:ddt@haute-saone.gouv.fr)



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité